

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 AVRIL 2018

Nombre de membres : 37
En exercice : 37
Présents : 33
Pouvoirs : 2
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 29/03/2018

Le 5 Avril 2018, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Marie-Christine THEVENET (remplaçante Raymond MOUSSY), Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Brigitte COULON, Dominique DESFORGES (Pouvoir Claude TRASSARD), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Marc PECHOUX), Raymond MOUSSY (remplacé par Marie-Christine THEVENET), Chantal NOEL.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Nathalie TISSERAND (Parcieux).

Secrétaire de séance : Richard SIMMINI.

OBJET : TRANSPORTS – Challenge Mobilité Auvergne-Rhône Alpes le 7 juin 2018 – Gratuité du réseau Saônibus et des locations de vélos Saônibike

M. Jean-Claude AUBERT, Vice-Président chargé de l'Aménagement et des Transports, expose que le jeudi 7 juin prochain, la Région Auvergne-Rhône Alpes et l'ADEME organisent la 8^{ème} édition du Challenge Mobilité Auvergne-Rhône Alpes : « Au travail, j'y vais autrement », en direction des entreprises, des administrations et des associations d'Auvergne-Rhône Alpes. Le défi mobilité se déroule dans les 12 Départements de la Région. Il rappelle que la CCDSV participe depuis 2015 à cet évènement.

L'objectif du challenge est de promouvoir l'ensemble des mobilités alternatives à la voiture individuelle, pour initier des comportements vertueux en matière d'environnement et de mobilité.

Tous les établissements publics, privés ou associatifs, sont ainsi invités à relever le défi « d'aller autrement au travail » par le biais d'un concours ludique récompensant les établissements ayant le meilleur taux de participation de leurs salariés ce jour-là.

Les établissements s'inscrivent gratuitement dès le mois de mars 2018 sur la plateforme Internet <https://challengemobilite.auvergnerhonealpes.eu/> et déclarent le nombre de salariés venus le jeudi 7 juin 2018 en train, en transports en commun, en covoiturage, à vélo, à pied ou en combinant plusieurs modes...

Un classement régional et local est établi et les établissements gagnants sont récompensés lors d'une cérémonie régionale. Pour le Département de l'Ain, l'association ALEC 01 (Agence Locale de l'Energie et du Climat) a été désignée relais local.

Il est proposé que la CCDSV s'inscrive à cette 8^{ème} édition en tant qu'employeur et en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité pour encourager et fédérer un maximum d'employeurs publics et privés du territoire avec les moyens suivants :

- Courrier aux employeurs proposant aux auto-solistes réguliers de tester au moins une fois dans l'année un mode alternatif à la voiture et les inviter à renouveler cette expérience.
- Communication auprès des salariés sur les solutions possibles pour les trajets domicile-travail.
- Valorisation des établissements et des salariés aux pratiques vertueuses.
- Evaluation des pratiques des salariés sur le trajet domicile-travail, et de fait, évaluation des résultats d'un Plan de Déplacements d'Etablissement.
- Réalisation d'animations – type café croissants - en gares d'Anse et de Saint André de Corcy desservies par Saônibus et éventuellement celle de Saint Germain au Mont d'Or.
- Gratuité du réseau Saônibus et des locations de vélos, le jeudi 7 juin 2018.

Il est précisé que le coût de la gratuité du réseau Saônibus (manque à gagner de la vente de titres de transports) pour la journée du 7 juin 2018 est évalué à 100 € environ.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **DE DECIDER** de s'engager dans le challenge Mobilité Auvergne-Rhône Alpes : « Au travail, j'y vais autrement » le jeudi 7 juin 2018 ;
- ✓ **D'APPROUVER** la gratuité du réseau Saônibus et des locations Saônibike le jeudi 7 juin 2018.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **12 AVR. 2018**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180405-2018C44-TR

A Trévoux, le 05/04/2018,

**Le Président,
Bernard GRISON**

